

2. La veille une intéressante  
gies le long de la fra  
rendu en est présenté
3. C'est cette dernière qui  
vation quasi au même



e mètres de la  
ique, remit pré-  
he et démarra  
rétroviseur elle  
la route et qui  
on du bois de  
observation fut  
ucun moment le  
été perturbé en

dans sa famille,  
au sérieux et il  
mbre pour qu'on  
dit.

une voisine de  
aussée de Ghis-  
es haut dans le  
ts tantôt blancs,  
utre des petites  
séparant le phé-  
ui a pas permis  
e. Ces lumières  
lentement selon  
ction du village  
obilisaient quel-  
oursuivaient leur  
ciel nocturne.  
le témoin s'est  
ite.

Mme Demierbe  
ons en différents  
la saignée des  
. Ces irritations  
aine de jours au  
envie de dormir

## Observation du jeudi 5 septembre (2)

Ici c'est le mari de Mme Demierbe qui fut le premier témoin d'un phénomène lumineux qui a eu lieu à quelques centaines de mètres du survol du mois de mars. Le témoin rentrait chez lui et roulait sur la même route en direction de Soignies. Le temps était particulièrement mauvais, il pleuvait fort et le vent soufflait avec force.

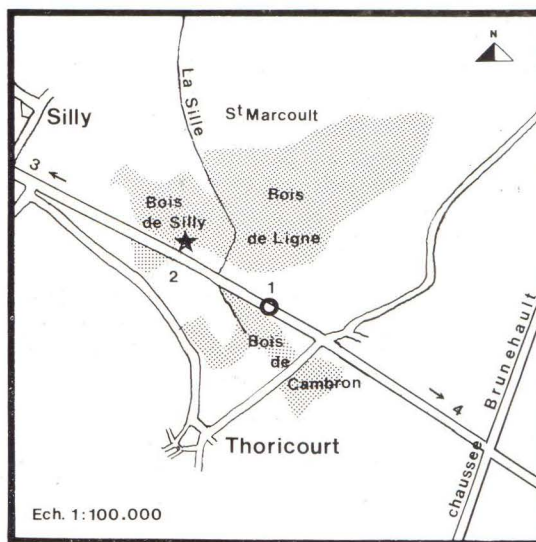
Il était environ 20 h 15 quand, longeant le bois de Silly qui se trouvait à sa gauche, l'automobiliste eut l'attention attirée par des éclairs lumineux de couleur verte qui jaillissaient du feuillage des arbres bordant la route. Les trois voitures qui précédaient la sienne furent successivement éclairées et dans son rétroviseur il constata ensuite qu'il en était de même avec celles qui le suivaient. Rentré chez lui, il fit part à sa femme de l'incident et ensemble ils décidèrent de retourner immédiatement sur les lieux. Vingt minutes après son premier passage, M. Demierbe se retrouvait à hauteur du bois de Silly; à ce moment, seule sa femme aperçut comme une fusée d'artifice s'élevant très rapidement vers le ciel. La couleur en était verte et elle émettait une sorte de chuintement qui couvrait le bruit du moteur de la voiture. Cette gerbe lumineuse éclaira tout le bois et la passagère pouvait nettement distinguer les feuilles des arbres. Ne s'étant pas arrêté, le couple continua de rouler et s'éloigna du bois de Silly mais après avoir fait une manœuvre, la voiture rebroussa chemin et en repassant les occupants virent alors dans le bois une lueur comparable à un feu de police tournoyant et formant par moment un cercle de lumière verte.

Cette lumière intermittente paraissait ne pas toujours se manifester au même endroit, tantôt on la voyait près de la route, tantôt plus à l'intérieur du bois ou encore à la cime des arbres. La source de chaque flash lumineux semblait immobile au moment de l'éclair.

En présence d'un tel spectacle, le couple décida de prévenir d'autres personnes et ils regagnèrent leur village où ils allèrent chercher Mme Vander cappellen et deux voisines: Michèle et Martine Richez (3). Après un quart d'heure d'interruption, cinq personnes étaient cette fois sur les lieux de

### Plan des lieux.

1. Observation du 21 mars 1974; 2. Observation du 5 septembre 1974; 3. Vers Ghislenghien; 4. Vers Soignies.



l'observation. En passant au ralenti, la voiture fut accueillie par un éclair vert. Après avoir fait un demi tour, ils longèrent à nouveau la lisière et aperçurent une forte luminosité verte qui éclairait une grande partie du bois. Ils continuèrent leur chemin et se rendirent à Horrues pour faire part de ces phénomènes étonnants à des cousins: M. et Mme Wuilmus. Après un aller-retour de dix minutes environ, c'est réparties dans deux voitures que les sept personnes retournèrent sur les lieux. Les deux voitures passèrent lentement devant le bois et les occupants du premier véhicule ne remarquèrent rien de particulier, par contre dans le second, les Wuilmus ont aperçu une luminosité assez faible parmi les arbres et en se retournant Mme Wuilmus déclara avoir vu un trait lumineux pointillé qui est sorti du bois et qui décrivit très brièvement une boucle autour de la voiture puis disparut immédiatement. Ce témoin compara cette ligne pointillée de couleur verte aux traits lumineux que laissent les balles traçantes comme elle put en voir dans des films de guerre. Les voitures ont effectué plusieurs allées et venues et à chaque passage les témoins ont aperçu des éclairs qui par moments étaient très proches d'eux, soit une dizaine de mètres. Tous sont unanimes en déclarant que ces flashes lumineux diminuaient d'intensité à leur approche et qu'ils en redoublaient par contre lorsqu'ils s'éloignaient.

Les Demierbe, accompagnés de M. Wuilmus, ont, avec une voiture, pénétré dans le bois en emprun-

2. La veille une intéressante observation avait lieu à Hergies le long de la frontière franco-belge; le compte rendu en est présenté en page 24 de ce numéro.  
3. C'est cette dernière qui le 21 mars avait fait une observation quasi au même moment que Mme Demierbe.

tant le chemin qui mène à St. Marcoult. Ils ont roulé à faible allure durant deux kilomètres environ en espérant apercevoir la source de ces phénomènes. N'ayant rien remarqué, ils ont rejoint l'autre partie du groupe et se sont arrêtés à l'intersection du chemin de St. Marcoult et de la route de Soignies. En revenant vers l'autre voiture, ils virent à nouveau le phénomène se produire. M. Demierbe pilotait la voiture et voulant jeter un mégot de cigarette par la fenêtre ouverte du côté passager, sous le coup de l'émotion, il le laissa tomber par mégarde dans la poche de M. Wuilmus qui était assis à côté de lui. Celui-ci dut descendre de voiture pour rejeter immédiatement le bout de cigarette incandescent, toutefois durant cet incident rien ne se passa et les témoins ne virent quoi que ce soit d'anormal. Ensuite, ils sont allés se garer en face du bois en retrouvant les autres observateurs.

Mme Demierbe partit alors, accompagnée des deux jeunes filles, chercher des amis à Soignies; elle ne reviendra avec eux que vingt minutes après la fin des phénomènes lumineux.

Durant l'absence de Mme Demierbe, les quatre autres observateurs ont recommencé à rouler en longeant le bois dans un sens puis dans l'autre. Au cours de ces quelques va-et-vient, ils n'ont constaté aucun effet lumineux. Ils revinrent enfin se garer en face du lieu habituel des observations et c'est à ce moment qu'ils aperçurent une voiture qui arrivait en direction de Soignies. En passant à peu près à leur hauteur, un violent éclair vert qui jaillit du bois, illumina tant la route et le paysage que les témoins purent distinguer la couleur de la voiture. Ils leur sembla qu'elle était rouge foncé mais il est fort probable que cette teinte fut modifiée par le rayonnement vert de l'éclair. Ce flash puissant et très éblouissant fit perdre quelque peu le contrôle du véhicule à l'automobiliste et les témoins virent la voiture zigzaguer tandis que les feux stop s'allumaient, puis ayant repris sa marche normale, elle s'éloigna en direction de Ghislenghien. A cet instant, la luminosité du phénomène augmenta et devint de plus en plus intense — le spectacle était magnifique tel un parc illuminé par des projecteurs; cette féerie nocturne dura quelques secondes puis tout s'éteignit brusquement comme une lampe qui s'éteint.

Peu après, Mme Demierbe était de retour avec deux amis et le groupe patienta encore une heure environ mais plus rien ne devait se produire, après

quoi les deux voitures quittèrent le bois de Silly pour regagner le domicile des témoins.

### Informations complémentaires

La plupart d'entre eux signalèrent qu'indépendamment des phénomènes lumineux, ils perçurent également une sorte de bourdonnement qui ne se manifestait pas nécessairement en même temps que les éclairs. Pour Mme Wilmus ce bruit était un léger sifflement qu'elle compara au glissement des ailes d'un planeur dans le vent, tandis que les sœurs Richez comparent le bourdonnement à un faible bruit de moteur peinant au démarrage; cette même description fut également donnée par Mme Vandercappellen. Si les derniers venus sur les lieux ne virent aucune lumière, ils confirmèrent néanmoins avoir entendu en provenance du bois un bruit qui ressemblait au roulement atténué d'un orage lointain.

D'autre part, si Mme Demierbe n'a plus subi d'effets désagréables suite à sa deuxième observation, par contre sa mère, Mme Vandercappellen, a eu plusieurs insomnies durant les nuits suivantes ainsi que des angoisses. Notons aussi que déjà sur place vers la fin des manifestations lumineuses, cette personne se plaignait d'une désagréable sensation de raideur qui l'empêchait de tourner la tête aisément.

Un autre témoin d'une trentaine d'années, M. Wuilmus, a été victime de malaises les jours suivants, notamment un matin, cinq jours après l'observation, alors qu'il attendait son train sur le quai de la gare, il eut brusquement durant quelques brefs instants des troubles respiratoires accompagnés de vomissements. Quelques mois plus tard, toujours sur la chaussée de Ghislenghien, ce témoin devait trouver une mort brutale dans un violent accident de voiture (4).

Notons enfin que tous les témoins estimèrent avoir eu mal aux yeux pendant leur observation sans toutefois pouvoir donner plus de précisions et la majorité d'entre eux eurent l'impression d'être « observés » au point de ne plus pouvoir totalement maîtriser leurs réactions. C'est ainsi que M. Wuilmus qui avait un appareil photographique dans sa voiture, avait pensé fixer sur la pellicule les éclairs

4. Rappelons qu'il fut le seul à s'être trouvé au plus près du lieu des manifestations nocturnes lors de l'incident du mégot de cigarette mais cette coïncidence n'est pas nécessairement liée aux troubles de santé ultérieurs.

insolites mais assez in dans l'impossibilité c tion. Il paraît en effe témoin ayant à port photo n'ait pas réali d'autant plus surpre de l'enquête ce point satisfaisante car le t nir pour quelle raiso photographies, tout lui semblait en être

### La gendarmerie

Les témoins se sont darmerie de Ghislen observation. Après événements, les gen lieux et ont remarqu quelques arbres ava desséché pour la sa d'une déclaratiton d'enquête établi pa plus tard, en comp tenta de prélever q mande, mais le tem jour-là, que la bou du bûcheron et le la cime d'un arbre os... Aucune autre t du sol mais il fau tombée en abondar avant que ces inve

### L'enquête

Très rapidement SOBEPS fut au cc de Silly et moins témoignages étaier Mme Deramaix qui interrogeant chaqu sultant également Ghislenghien. Dar particulièrement d temps elle tenta significatifs sur le Si cette recherch escomptés, par cc témoin se révélère raître un ensembl

insolites mais assez inexplicablement il s'est trouvé dans l'impossibilité de mettre ce projet à exécution. Il paraît en effet quelque peu étonnant qu'un témoin ayant à portée de main un appareil de photo n'ait pas réalisé quelques clichés, ceci est d'autant plus surprenant qu'il y avait pensé. Lors de l'enquête ce point ne put être éclairci de façon satisfaisante car le témoin ne put clairement définir pour quelle raison précise il n'a pas pris des photographies, tout ce qu'il put ajouter c'est qu'il lui semblait en être « empêché ».

### La gendarmerie dans le bois de Silly

Les témoins se sont rendus sans retard à la gendarmerie de Ghislenghien où ils firent part de leur observation. Après avoir entendu la relation des événements, les gendarmes se sont rendus sur les lieux et ont remarqué que les branches hautes de quelques arbres avaient le feuillage anormalement desséché pour la saison, constatation qui fit l'objet d'une déclaration qui a été annexée au rapport d'enquête établi par la SOBEPS. Quelques jours plus tard, en compagnie du garde forestier, on tenta de prélever quelques branches à notre demande, mais le temps était tellement inclement ce jour-là, que la bourrasque eut raison des efforts du bûcheron et le pauvre homme ne put atteindre la cime d'un arbre sans risquer de se rompre les os... Aucune autre trace n'a été relevée au niveau du sol mais il faut rappeler que la pluie était tombée en abondance durant plusieurs jours juste avant que ces investigations furent entreprises.

### L'enquête

Très rapidement le réseau d'enquêtes de la SOBEPS fut au courant des événements du bois de Silly et moins de huit jours plus tard tous les témoignages étaient recueillis par notre enquêtrice Mme Deramaix qui ne ménagea pas ses efforts en interrogeant chaque témoin séparément et en consultant également la brigade de gendarmerie de Ghislenghien. Dans des conditions climatiques particulièrement défavorables et sans perdre de temps elle tenta enfin de retrouver des indices significatifs sur les lieux mêmes de l'observation. Si cette recherche ne put aboutir aux résultats escomptés, par contre les entretiens avec chaque témoin se révélèrent plus positifs en faisant apparaître un ensemble de témoignages d'une crédibi-

lité non négligeable d'où pouvait ressortir un récit cohérent et digne de foi.

### Commentaires

Est-il besoin de souligner les différences fondamentales que l'on peut remarquer dans ces deux observations. Le 21 mars un objet d'apparence solide est aperçu par un seul témoin durant un temps relativement court tandis que le 5 septembre c'est pendant plus d'une heure et demie que plusieurs témoins observent une succession de phénomènes lumineux sans toutefois remarquer la présence d'un objet.

La sincérité des témoins paraît évidente et toute supercherie de leur part semble improbable, le fait notamment d'avoir pris la peine d'avertir la gendarmerie accrédite leur témoignage car il est bien rare en Belgique d'aller trouver Pandore pour lui faire part d'une aventure aussi singulière. Les Demierbe et leurs amis furent-ils victimes d'un astucieux plaisantin ? L'absence de détonations lorsque jaillissaient les éclairs permet d'écarter cette éventualité.

Cet épisode s'est déroulé trois semaines après la série d'observations du 15 août (5) et seulement cinq jours avant la soirée du 10 septembre au cours de laquelle une dizaine d'observations importantes eurent lieu en divers points du pays. Celles-ci seront présentées dans le prochain numéro.

Si la description générale des phénomènes observés ne recèle pas d'éléments particulièrement transcendants, par contre l'un ou l'autre détail ou effet secondaire pourrait accrocher un esprit attentif accordant quelque intérêt au comportement des témoins en présence d'un phénomène relativement proche. Ce domaine particulier de la recherche ufologique — encore trop peu prospecté jusqu'à présent — offre un champ d'investigation où notre curiosité ne manquerait pourtant pas de s'aventurer avec délices.

Jean-Luc Vertongen.

5. voir Inforespace n° 24, pp. 24 à 29.

# Les grands cas mondiaux

## Une "réparation" d'OVNI aux USA

Une question à laquelle doivent souvent faire face ceux qui sont amenés à parler du phénomène OVNI en public concerne les pannes de ces objets. S'il est vrai que celles-ci sont rarissimes, certains rapports particulièrement bien détaillés en mentionnent cependant. L'affaire qui va suivre est très importante à cet égard.

L'incident se déroula le 25 novembre 1964, entre 00 h 45 et 04 h 55, dans les environs de New Berlin, dans l'Etat de New York, durant le séjour de Marianne H. et de son mari Richard au domicile de leurs parents. Le cas ne fut connu qu'en août 1973 et vient d'être publié sous la signature de Ted Bloecher dans la revue du MUFON (Mutual UFO Network), SKYLOOK, dans son n° 92 de juillet 1975.

### Des étoiles filantes.

Richard et son père étaient partis à la chasse. Il était environ minuit 30, quand Marianne, qui ne parvenait pas à trouver le sommeil, se leva pour regarder la télévision. Le programme n'étant pas intéressant, elle décida d'aller jeter un coup d'œil à l'extérieur. Marianne prit un manteau et sortit pour regarder le ciel. Il faisait inhabituellement clair pour une nuit de novembre. Tout en essayant de repérer les constellations, elle remarqua une étoile filante et aussitôt après, il lui sembla en apercevoir une seconde au même endroit. Le témoin se rendit compte qu'au lieu de filer vers l'horizon, cette dernière descendait directement au-dessus de la grand route (Route n° 8 conduisant au nord de New Berlin). Cette « étoile » suivait plus ou moins parallèlement cette route qui conduit juste en face de la maison. Elle réalisa alors combien cette chose était étrange, en effet cette lumière était exceptionnellement claire, d'une luminosité et d'une intensité telles que le témoin n'en avait jamais vues auparavant.

### Un bourdonnement sourd.

Le témoin entendit alors une espèce de bourdonnement, « comme celui d'un bourdon ou d'une pompe travaillant péniblement ». La belle-mère de Marianne se leva à ce moment, probablement pour laisser sortir le chien, un épagneul anglais, comme elle faisait d'ordinaire. Marianne appella sa belle-mère et lui montra ce qui se passait. Deux voitures passèrent presque en même temps sur la route qui longe la maison. L'OVNI descendait très lentement, il plana un moment puis se dirigea vers Marianne en passant

derrière la seconde voiture.

A ce moment plusieurs choses se passèrent en même temps : La belle-mère était arrivée à la porte, l'avait ouverte et s'appêtait à sortir quand l'objet se dirigea rapidement vers sa belle-fille qui se tenait au milieu du chemin. Marianne, effrayée, fit une rapide retraite vers la maison. Quant à la voiture, elle démarra sur les chapeaux de roues. L'objet s'arrêta à quelques centaines de pas de la maison, de l'autre côté de la route et se mit à planer. Marianne eut la sensation qu'on l'observait au moins autant qu'elle observait.

La belle-mère essaya de faire sortir le chien, mais sans succès. Effrayé, il ne voulait même pas venir se coucher aux pieds de sa maîtresse.

A ce moment une troisième voiture passa à faible allure, l'objet la suivit à la même vitesse et la voiture démarra aussitôt.

L'engin se déplaçait très lentement le long de la vallée en longeant le lit du ruisseau, jusqu'au flanc de la colline. Il se déplaçait selon une direction nord-nord-est et monta le flanc de cette colline jusqu'à environ 1.200 m du témoin. Il se posa juste en dessous de la crête de la colline. Devant l'insistance de sa belle-mère, le témoin entra dans la maison et se mit à observer au moyen de jumelles, depuis la fenêtre de la salle à manger. Il était environ 01 h 00 du matin.

Grâce aux jumelles, Marianne put se rendre compte qu'il y avait du va-et-vient autour de l'objet, sans toutefois avoir une vision parfaite de ce dernier.

La forme de l'OVNI était imprécise, une lumière semblait sortir par en dessous de l'objet qui devait être posé sur des pieds, parce que Marianne pouvait voir des « hommes » passer à quatre pattes et s'asseoir en dessous.

### Des boîtes à outils.

A présent que le témoin distinguait mieux ce qui se passait, elle pouvait « les » voir aller autour de l'engin en portant leurs boîtes à outils, semblables à des coffres. Deux « hommes » étaient nécessaires pour porter l'un de ces coffres. Selon le témoin, il y avait certainement plus d'une boîte. Les « hommes » semblaient se mouvoir autour de quelque chose par un mouvement semi-circulaire, comme s'ils se déplaçaient autour d'un objet rond ou composé de parties arrondies. La lumière qui se dégageait du dessous de l'engin était si intense, que le témoin ne pouvait se rendre compte

de la forme de l'objet.

### Je les vois ...

Marianne passa les jumelles à sa belle-mère en lui demandant d'observer à son tour. Quand elle « les » vit, elle se raidit et rendit immédiatement les jumelles à sa belle-fille en lui demandant de lui décrire ce qu'elle voyait. Laissons la parole au témoin.

*« Je vais essayer de décrire les « êtres » que je vis. Ils étaient 5 ou 6. Ils semblaient vêtus d'une espèce de vêtement de plongeur, de couleur sombre. Leurs mains étaient visibles depuis les poignets et leur peau était plus blanche que la couleur de leur vêtement. Ils étaient constitués comme des hommes : leur tête sur le cou, celui-ci sur les épaules etc... Je pouvais voir leur structure musculaire, ainsi que leur épine dorsale; ils se tenaient debout sur deux jambes, tout comme nous et ils travaillaient en s'aidant de leurs bras et de leurs mains qui étaient semblables aux nôtres. La seule différence qu'il y avait, était qu'ils étaient légèrement plus grands que les hommes que l'on a coutume de rencontrer. Ils mesuraient entre 6 pieds 1/2 et 8 pieds ( $\pm 1$  m 98 et 2 m 45).*

L'estimation de la grandeur est basée sur les buissons que le témoin pouvait apercevoir sur la partie basse des champs à flanc de colline.

*« Les seuls que je pouvais voir étaient ceux qui se trouvaient tout près de l'engin et que la lampe éclairait, la plupart me tournaient le dos ou étaient de profil. Comme cela me permettait de voir le côté de leur visage et de leur cou, je remarquais que leur peau était aussi blanche que celle de leurs mains, je ne pense pas qu'ils avaient quelque chose sur la tête. Il me semblait qu'ils avaient des cheveux comme nous, bien qu'ils n'aient pas été aussi longs que ceux que les hommes d'aujourd'hui ont l'habitude de porter. Ils semblaient coupés courts. Le profil du visage des hommes qui se trouvaient au sol, ressemblait au profil humain. »*

### Réparation du véhicule.

Les « hommes » travaillaient à cet engin comme n'importe quel être humain. Ils semblaient disposer de clés, de tournevis et d'autres outils semblables à ceux nécessaires pour travailler sur une pièce de machine défectueuse ou sur un moteur. Ils sortirent quelque chose de dessous l'engin et le déposèrent doucement sur le sol. Le témoin ne se souvient pas s'ils portaient ou non des gants pour effectuer ce travail. C'était une équipe d'en-

viron 5 hommes.

Cinq à sept minutes après que Marianne soit rentrée à la maison, sa belle-mère s'était écriée : « En voilà un autre. » En effet, un second engin venant de l'ouest-sud-ouest et se dirigeant vers l'est-nord-est, se posait sur la crête de l'arête juste au-dessus de l'endroit où se trouvait le premier objet. Quatre ou cinq « hommes » en sortirent et se joignirent aux premiers pour les aider à travailler. La chose qui avait été retirée de l'objet ressemblait à « un moteur ou à une source d'énergie ». Les « hommes » qui travaillaient à l'avant plan semblaient couper ce qui ressemblait à de longs câbles. Ils les coupaient à des longueurs précises et paraissaient avoir du mal à y arriver. Marianne ne sait pas dire si cela tenait au poids ou à l'encombrement du « câble », ou si c'était dû à une autre raison. Le « câble » était sombre et ils s'en servaient pour caler le « moteur ». Il était alors environ 01 h 15. Les « hommes » allaient, venaient, ils étaient à moitié couchés, accoudés et accroupis. L'équipe se composait maintenant de 10 à 12 « hommes ». A part les deux lumières qui sortaient des engins, le témoin ne pouvait rien distinguer d'autre sans l'aide de ses jumelles. Les deux lumières étaient d'une intensité différente et le témoin pense que cette différence avait une relation avec la panne d'un de ces engins.

### Effrayées.

La belle-mère de Marianne avoua être très effrayée et précisa que le chien avait une « peur bleue ». Elle se demande même s'il ne serait pas utile d'avertir la police, une autorité quelconque ou même le Gouvernement. Mais les deux femmes n'avaient aucune envie d'avertir qui que ce soit : « Si nous appelons les autorités, » dit Marianne, « ils viendront avec des armes à feu et ils « les » embêteront, alors qu'« ils » veulent simplement remettre cette chose en place et partir. » La belle-mère était « persuadée » que les occupants des engins savaient qu'elles n'avertiraient personne. Il était exactement 04 h 30 à l'horloge de la cuisine, quand une équipe de neuf hommes, dont trois en cercle et six en ligne, était prête à remonter ce « moteur » sur l'engin. Sous la conduite d'un autre « homme », qui semblait être le chef, ils soulevèrent la pièce et essayèrent de l'ajuster sous le véhicule.

Le témoin précise : « Elle monta tout droit, peut-être de 8 pouces (20 cm), mais se mit en biais. Il

manquait 3 ou 4 pou  
chose s'adapte. Alor  
pés le « câble » se  
qui ressemblait éga  
était plus brillant qu  
rent en plus petits  
ils essayèrent d'intr  
quait environ 1 pou  
soit de niveau. Ils  
3 minutes plus tard l  
blement. »

Grâce à la lumière é  
voir que la partie  
était ronde et que l  
ne saurait préciser s  
arrondi. Les homme  
tout ce qu'ils pouva  
d'entre eux transpo  
véhicule, d'autres  
« câble ». Il était ex  
l'opération, une mir  
trouvait au sommet d  
tout droit, sans qu  
l'altitude et disparu  
direction de l'ouest  
Un autre minute s  
s'éleva également to  
de la colline, prit en  
parut à la même vite  
que le premier.  
« Ensuite ce fut tou  
avait été longue. »

### Des traces d'att

L'après-midi, le tém  
compagnie de sa  
d'arthritisme, resta  
couvrit sur le somm  
de la crête, des 1  
4,5 m à 6,1 m de c  
été laissées par c  
parce que l'un des  
sur un rocher, l'ava  
ment dans le sol sc  
de roche ou de sch  
le sol en dessous  
roche, mesuraient e  
une profondeur de  
petit avait environ  
deux séries de trou  
et une autre au b

rianne soit ren-  
ait écriée : « En  
d engin venant  
vers l'est-nord-  
arête juste au-  
e premier objet.  
sortirent et se  
der à travailler.  
l'objet ressem-  
ce d'énergie ».  
à l'avant plan  
lait à de longs  
guez précises  
rriver. Marianne  
oids ou à l'en-  
était dû à une  
mbre et ils s'en  
. Il était alors  
laient, venaient,  
udés et accrou-  
nant de 10 à 12  
es qui sortaient  
rien distinguer  
elles. Les deux  
différente et le  
avait une rela-  
ngins.

tre très effrayée  
« peur bleue ».  
serait pas utile  
quelconque ou  
s deux femmes  
ui que ce soit :  
s, » dit Marian-  
es à feu et ils  
veulent simple-  
e et partir. » La  
e les occupants  
rtiraient person-  
l'horloge de la  
f hommes, dont  
prête à remon-  
us la conduite  
être le chef, ils  
de l'ajuster sous

tout droit, peut-  
mit en biais. Il

manquait 3 ou 4 pouces (8 à 10 cm) pour que cette chose s'adapte. Alors les hommes qui avaient coupés le « câble » se mirent à couper autre chose qui ressemblait également à du câble mais qui était plus brillant que le précédent; ils le coupèrent en plus petits morceaux. Une nouvelle fois ils essayèrent d'introduire la chose mais il manquait environ 1 pouce (4 cm) pour que la pièce soit de niveau. Ils la redescendirent et environ 3 minutes plus tard le « moteur » s'ajusta convenablement. »

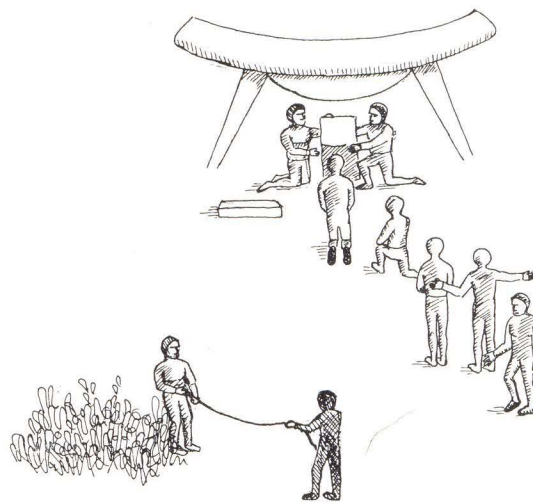
Grâce à la lumière émise par l'enfin, le témoin put voir que la partie de l'objet qui lui faisait face était ronde et que le bas était conique, mais elle ne saurait préciser si son sommet était conique ou arrondi. Les hommes se mirent alors à ramasser tout ce qu'ils pouvaient. Ils se hâtaient. Certains d'entre eux transportaient les coffres vers leur véhicule, d'autres ramassaient les bouts de « câble ». Il était exactement 04 h 54 à la fin de l'opération, une minute plus tard l'engin qui se trouvait au sommet de la colline s'en alla. Il s'éleva tout droit, sans que le témoin puisse préciser l'altitude et disparut presque instantanément en direction de l'ouest-sud-ouest, d'où il était venu. Un autre minute s'écoula et le second engin s'éleva également tout droit, alla jusqu'à la crête de la colline, prit encore un peu d'altitude et disparut à la même vitesse et dans le même direction que le premier.

« Ensuite ce fut tout », conclut le témoin, « la nuit avait été longue. »

### Des traces d'atterrissage.

L'après-midi, le témoin se rendit sur la colline en compagnie de sa belle-mère. Celle-ci, souffrant d'arthritisme, resta dans la voiture. Marianne découvrit sur le sommet de la colline, ainsi qu'au bas de la crête, des traces formant un triangle de 4,5 m à 6,1 m de côté. Ces traces devaient avoir été laissées par quelque chose de très lourd, parce que l'un des pieds de l'engin s'était posé sur un rocher, l'avait brisé et avait pénétré légèrement dans le sol sous lequel il y avait une couche de roche ou de schiste argileux. Les marques sur le sol en dessous duquel ne se trouvait pas de roche, mesuraient environ 35 cm de diamètre pour une profondeur de près de 46 cm. Le trou le plus petit avait environ 10 cm de profondeur. Il y avait deux séries de trous, une au sommet de la colline et une autre au bas de la pente. Ils étaient dis-

Croquis de l'atterrissage à New Berlin le 25 novembre 1964. Cette reconstitution, faite d'après le compte rendu des témoins, montre les ufonautes coiffés d'une sorte de capuchon, alors que Marianne les avait décrits nu-tête.



posés en triangle équilatéral, la distance entre les trous était la même.

### Le câble.

Entre 15 et 18 mètres en dessous de la série de trous la plus basse, Marianne découvrit, dans les hautes herbes, un morceau de « câble » d'environ 7,5 cm de long.

Ensuite, Marianne décrit d'une façon très embrouillée d'objet de sa trouvaille.

« La partie tubulaire extérieure ressemblait à ce qui entoure d'ordinaire un câble. Comme cette pièce avait été coupée dans le sens de la longueur, on pouvait voir en son centre une bonde d'environ 2,5 cm de large qui ressemblait à des bandes d'aluminium déchiquetées, et c'était aussi long que le morceau de papier (qui entourait probablement le câble ?). De par sa couleur et son touché, on pouvait croire à de l'aluminium, bien que ce n'en fut pas. Cela ne se comportait pas comme de l'aluminium qui se recroqueville alors que ceci ne se recroquevillait pas. De plus, on ne pouvait pas le froisser. Il y avait des bandes de cette matière placées à l'intérieur du papier (?). Etant donné que le papier extérieur avait été coupé dans le sens de la longueur, l'intérieur pouvait s'enlever, mais tout était ensemble. Voilà ce que j'ai trouvé. » (Le « câble » n'a pas été retrouvé, il est évident que quelqu'un l'a jeté.)

## Le dossier photo d'inforespace

**Calgary, Alberta (Canada), 3 juillet 1967**

64

Les photos que nous vous présentons dans ce dossier furent réalisées par M. Warren Smith, le 3 juillet 1967, et leur intérêt réside dans le fait qu'elles furent étudiées et analysées à la fois par le Dr J. Allen Hynek (1) et par le Dr Edward U. Condon (2).

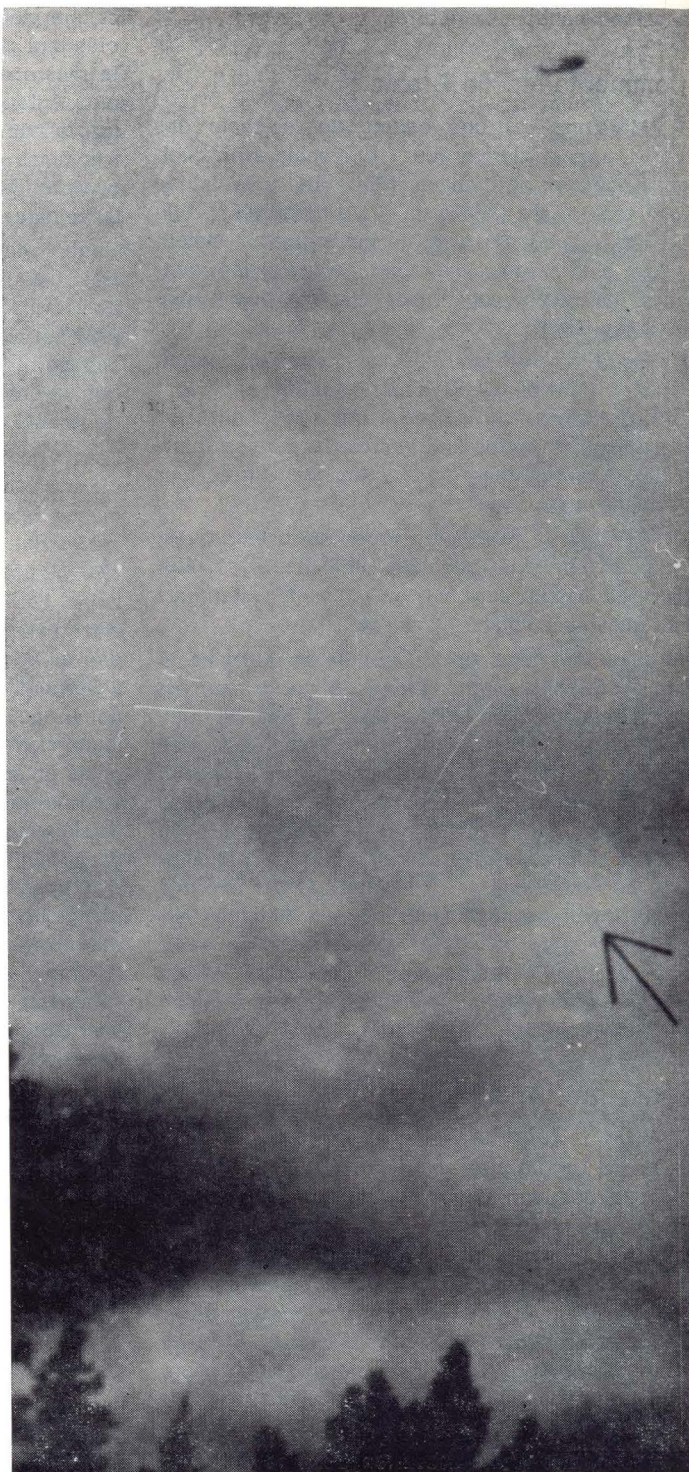
Monsieur Smith est un commerçant qui occupe ses loisirs à la prospection minière; c'est au retour d'un week-end consacré à cette activité qu'en compagnie de deux de ses amis il fit cette observation (3).

Il était environ 17 h 30 (4) et les trois hommes se trouvaient à environ 5 km au SSE de Highwood Ranger Station, à une altitude de 1 700 m. C'est le plus jeune des trois compagnons, un adolescent, qui, le premier, aperçut l'objet alors que ce dernier se trouvait à 3 km du petit groupe à une altitude de 610 m environ.

Les trois hommes pensèrent d'abord qu'il s'agissait d'un avion en difficulté, perdant régulièrement de la hauteur et qui avait coupé ses moteurs car aucun son n'était perceptible.

L'objet continuait régulièrement à descendre, et il devint bientôt évident qu'il ne pouvait s'agir d'un avion, aucune aile n'étant visible. Smith se souvint à ce moment qu'il avait emporté son appareil photographique (modèle Olympus PEN EE, format 18x24 mm, réglable depuis 2 m jusqu'à l'infini), chargé d'un film couleur d'une sensibilité de 64 ASA. Il demanda qu'on le lui donne et commença à prendre des photos.

La première fut réalisée, aux dires des témoins, alors que l'OVNI descendait en direction d'une rangée d'arbres située à l'arrière plan, derrière la cime desquels il disparut un moment; à la suite de quoi, il réapparut en mouvement ascensionnel en direction du sud, et la se-



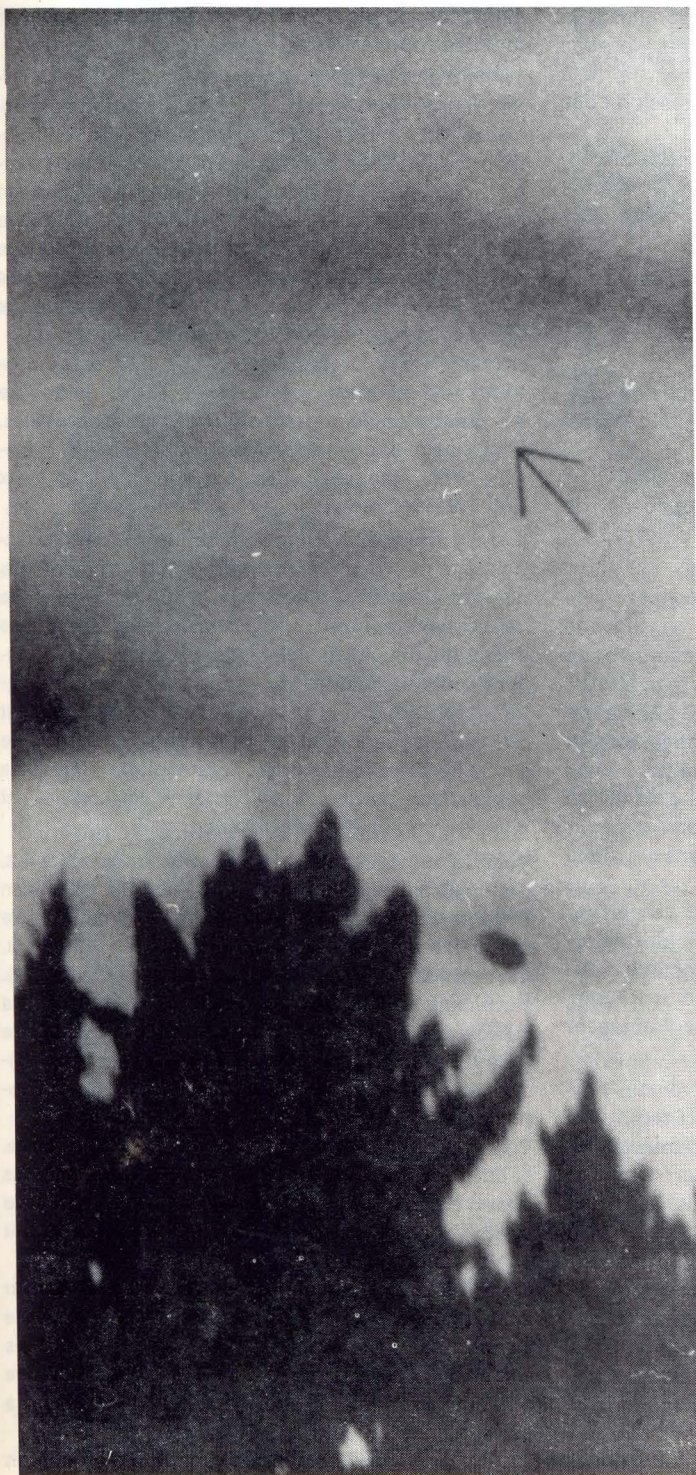
La flèche montre une  
sur la photo précédente



64



La flèche montre une formation nuageuse reconnaissable sur la photo précédente.



65

conde photo fut prise.

Suivant les services météorologiques canadiens, le plafond nuageux à cet endroit était formé ce jour là de cumulus dispersés à une altitude de 3 200 m par rapport au niveau de la mer, et le vent soufflait à une vitesse de 25 km/h.

Les témoins rapportent également que l'OVNI laissa tomber quelque chose dans les bois, mais ceci, d'après Hynek, ne put jamais être clairement établi. La durée totale de l'incident fut de 25 secondes.

Cette observation reçut une certaine publicité au cours des semaines qui suivirent. Un rapport circonstancié, daté du 7 septembre, fut envoyé par la « Can Pers Unit, Calgary » au Quartier Général de la Royal Canadian Air Force (Ottawa). Des détails supplémentaires furent encore obtenus par téléphone les 11 et 12 octobre 1967, et le 18 octobre, le « Defence Photographic Interpretation Centre » de la RCAF remettait ses conclusions aux Chef d'Opération de l'Armée de l'Air. Ce rapport, signé par le Major K.J. Hope, contient une analyse des photos (5), qui a été menée sous forme de 4 tests.

Le premier, dénommé « Exercice A » établit que les masses nuageuses qui apparaissent sur les deux épreuves sont essentiellement les mêmes et que leur déplacement est compatible avec la succession rapide des deux photos et la vitesse du vent communiquée par les services de la météo. D'autre part, l'examen de la conformation du feuillage des arbres est également en accord avec les circonstances dans lesquelles furent prises les photos à l'endroit indiqué.

L'« Exercice B » concerne les caractéristiques de l'appareil photographique et la vitesse d'obturation à laquelle les clichés furent réalisés

(1/25ème de seconde). Le flou qui apparaît sur la deuxième photo pourrait être dû à une vibration de l'appareil au moment de la prise de vue ou à un mauvais réglage lors de l'impression des épreuves.

L'« Exercice C » démontre que les données météorologiques (plafond nuageux à 1500 m) rendent crédible l'image obtenue d'un objet qui serait situé à 600 ou 750 m du sol.

L'« Exercice D » conclut que si l'observation a été réalisée dans une région peu accessible on peut raisonnablement admettre que celle-ci ne soit pas confirmée par d'autres témoignages.

Le rapport canadien contient également une analyse métrique des épreuves, lequel fournit les résultats suivants :

- forme de l'OVNI : tore ou ellipsoïde aplati
- dimensions (pour une altitude supposée de 600 m) : grand diamètre : entre 12 et 15 m, épaisseur : entre 3,50 et 4 m.

La succession des photos est en concordance avec la description des témoins selon laquelle l'objet avait d'abord effectué une manœuvre de descente suivie d'une manœuvre de remontée.

Vers cette époque, un des témoins décida de retourner à l'endroit de l'observation, dans l'espoir de retrouver l'objet prétendument éjecté par l'OVNI au cours de sa descente. Il avait déjà commencé à neiger. Il demanda à ses compagnons d'avertir les autorités s'il n'était pas revenu dans un délai de trois jours.

Après une semaine sans nouvelles de sa part, le témoin principal (M. Warren Smith) décida d'alerter la presse locale. Son ami fut finalement récupéré sain et sauf, mais il se montra irrité des recherches entreprises à son sujet par l'armée et la police.

Il ramenait des débris qui pouvaient avoir un rapport avec l'observation de l'été précédent. Ces débris consistaient en déjections d'apparence métallique qui furent identifiés comme un composé d'aluminium et de magnésium fondus. Le Dr Hynek en avisa le Comité Condon.

Hynek se rendit peu après à Calgary, où il rencontra les trois témoins ainsi que d'autres personnes impliquées dans l'affaire. Avec l'un des responsables de la station radio CKXL (Calgary), M. Mike Adamson, il fut décidé qu'une émission radio-phonique serait réalisée avec la participation du Dr Hynek. Les témoins subiraient l'épreuve du détecteur de mensonge au cours de cette émis-

sion, comme ils l'avaient eux-mêmes proposé à maintes reprises.

Toutefois, à la suite d'un malentendu (6), le Dr Hynek dut quitter Calgary avant que le test n'eut lieu, ce qui le rendait parfaitement inopérant. Finalement cet examen n'a pas été réalisé. Hynek entreprit ses propres analyses photographiques en janvier 1968. Avec l'autorisation du propriétaire des photos, il fit enlever en laboratoire la couche protectrice des épreuves et réalisa des copies des négatifs. Il soumit ensuite les originaux à une étude microscopique de granulométrie.

Suivant Hynek, le résultat de ces travaux démontrent qu'il ne peut y avoir le moindre doute que les photos couleur présentent des images réelles, dont l'aspect correspond à la succession temporelle dans laquelle elles ont été réalisées, aux dires des témoins.

Il n'apparaît aucune incompatibilité ni dans la disposition des ombres, ni dans le mouvement des nuages. Toutefois, ajoute Hynek, une image réelle de ce type pourrait être obtenue en lançant une maquette depuis le sol; dans ce cas, la dite maquette aurait dû être de grandes dimensions, car un objet de petite taille et plus proche n'aurait pas donné une image présentant cet effet de « moelleux » produit par l'atmosphère lorsqu'un objet, et en particulier s'il réfléchit la lumière, est photographié à grande distance.

Vers la même époque, le Comité Condon obtint, par l'entremise d'un homme de loi, l'autorisation d'étudier à son tour les négatifs originaux. Cette étude fut menée par l'un des experts du projet, M. Hartmann, et publiée dans le rapport final (2). Hartmann commence par déclarer qu'il n'est pas vraiment nécessaire de soumettre les photos de Calgary aux méthodes d'analyse granulométrique, ni d'ailleurs à aucune autre expérience sophistiquée du même genre en laboratoire.

En fait, dit-il, le mouvement de rotation rapide, l'effet de flou et l'inclinaison en direction des observateurs qui apparaissent sur la seconde photo, sont typiques de ce que l'on obtiendrait en lançant un modèle réduit du sol.

Ces trois éléments suffisent, selon lui, à enlever aux photos de Calgary toute valeur probante visant à établir la réalité de soi-disant « soucoupes volantes »; les images obtenues ne peuvent être différenciées de ce que l'on pourrait obtenir à partir d'une maquette.

D'autre part, la Commission Condon marque son

désaccord avec l'opinion selon laquelle l'objet de la photo n° 2 (qui est vers l'observateur, et se trouve au milieu du ciel) ne peut être interprétée comme un trou.

Le Dr Hynek revint à la Commission Condon pour une analyse photographique. M. Fred Beckmann, directeur des travaux, ce qui lui avait permis d'obtenir des images étaient celles d'un léger brouillard apparent. Il suggérait qu'il se trouvait dans la Commission n'aurait pu obtenir ces photos ne pouvaient être obtenues à partir d'un objet qui ne disposait pas d'une surface pour mettre cette identification.

Deux scientifiques, le Dr Hynek et le Dr Condon, ont donc étudié l'affaire. Le premier a étayé son argumentation sur la présence d'un trucage réalisé à l'aide de l'air, le deuxième a soutenu que, personnellement les témoins de l'observation pouvaient se rendre à la location des lieux. Le rapport de la Commission a des conclusions contradictoires dans deux livres récemment publiés. Ces deux ouvrages, bien que contradictoires, il semblait intéresser le public. Le dossier qui réunit tous les éléments de l'affaire à l'une et l'autre sources, je tiens à remercier le Dr Hynek, Ron Smotek, qui a procuré des épreuves.

1. « The Ufo Experience »
2. « Scientific Study of the Ufo Phenomenon », pp. 469-475.
3. Suivant divers rapports de la recherche d'une mission dans la région.
4. Le Rapport Condon mentionne qu'Hynek mentionne qu'il suppose que l'évaluation a pris la peine de point n'est pas éclaircissant.
5. Hope, Maj. K.J. : « Colour Slides of Aliens »
6. Rappelons qu'à cette époque, sous contrat avec l'armée.

## Nouvelles internationales

### OVNI frontaliers...

En septembre 1974, à Hergies (Nord), à quelques pas de la frontière belge, mais en territoire français, se répétèrent plusieurs observations rapprochées.

C'est notre confrère Lumières Dans La Nuit (1), en la personne de M. J.-M. Bigorne, qui devait enquêter sur les lieux. Voici la chronologie des faits.

En mars 1974, M. et Mme T. (identité connue des enquêteurs) et leurs enfants quittaient Bavay pour rentrer chez eux à Hergies; il était environ 22 h 00. En approchant du croisement qui sépare les communes de Hon-Hergies et de Taisnières sur la D 84, ils aperçurent droit devant eux, vers le nord, une luminosité d'un bleu particulier (comparé par les témoins au bleu du dard d'un chalumeau), et qui semblait immobile juste au-dessus de ce croisement, en contrebas. En rejoignant cet endroit, ils remarquèrent que sous cette luminosité qui paraissait scintiller, il y avait un épais « brouillard » circulaire, très sombre, qui couvrait tout le croisement. Très limité, d'environ 40 mètres de diamètre, les automobilistes ne purent évidemment l'éviter. Ils croyaient d'ailleurs que ce brouillard était « naturel », l'endroit étant marécageux et encaissé (un ruisseau y coule).

A peine entrés dans cette brume, les phares de la voiture s'éteignirent, le moteur s'arrêta, et la radio de bord n'émit plus que des crachements inaudibles. Cela dura quelques secondes, le temps pour la voiture lancée de sortir de ce brouillard. Aussitôt le moteur se remit en marche de lui-même, les phares se rallumèrent et la radio reprit son émission normale. Effrayés, les témoins n'ont jamais compris ce qu'il s'était passé.

Quelques mois plus tard, à la fin du mois d'août 1974, M. T. eut connaissance d'une autre aventure. La ferme de M. et Mme T. est située dans un secteur isolé, juste à la frontière franco-belge, mais en territoire français, la route qui y donne accès marquant d'ailleurs la frontière. Lors de travaux agricoles, M. T. rencontra un collègue agriculteur belge qui lui signala que quelques jours auparavant (soit vers le 15 août), il avait découvert lors des moissons dans son champ de blé (situé à environ 500 mètres de la frontière) une zone parfaitement circulaire de 5 à 8 mètres de diamètre. Dans cette zone le blé avait totalement disparu,

1. « Les Pins » - Le Chambon-sur-Lignon - F-43400; France.

désaccord avec l'opinion émise par la RCAF suivant laquelle l'objet avait la forme d'un tore. Seule la photo n° 2 (qui est floue) montre l'objet incliné vers l'observateur, et la zone claire que l'on distingue au milieu du disque pourrait tout aussi bien être interprétée comme étant un reflet et non un trou.

Le Dr Hynek revint à la charge en avisant la Commission Condon de ce qu'un spécialiste en analyse photographique de l'Université de Chicago, M. Fred Beckmann, avait étudié les négatifs originaux, ce qui lui avait permis de conclure que les images étaient celles d'un objet « réel » et que le léger brouillard apparaissant à l'avant de l'OVNI suggérait qu'il se trouvait à grande distance.

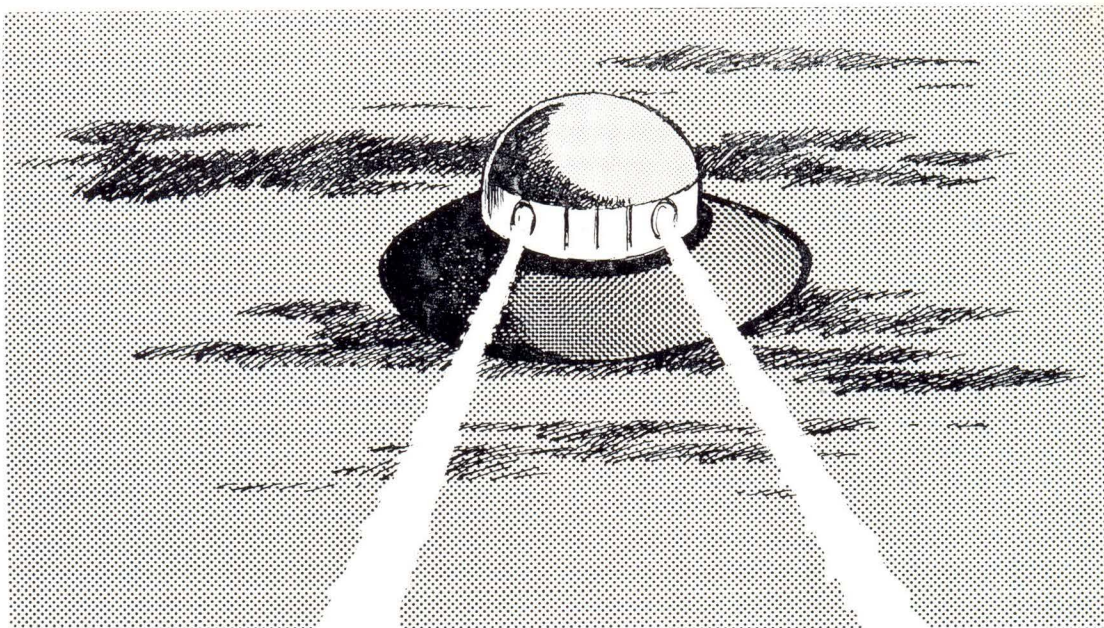
La Commission n'en conclut pas moins que les photos ne pouvaient être distinguées de celles obtenues à partir d'un modèle réduit, et que l'on ne disposait pas d'informations suffisantes pour mettre cette identification en défaut.

Deux scientifiques influents, les Drs Condon et Hynek ont donc étudié ce cas. Tandis que le premier a étayé son analyse en se fondant principalement sur la présomption d'une possibilité de trucage réalisé à l'aide d'une maquette lancée en l'air, le deuxième a pris la peine d'interroger personnellement les témoins et de survoler le site de l'observation pour mieux apprécier la configuration des lieux. Les deux chercheurs ont abouti à des conclusions opposées qui ont été publiées dans deux livres renommés mais bien divergeants. Ces deux ouvrages ayant été largement diffusés, il semblait intéressant de confronter ces opinions contradictoires en les présentant dans un seul dossier qui réunit toutes les informations puisées à l'une et l'autre source. Avant de clore cet article, je tiens à remercier ici mon correspondant américain, Ron Smotek, qui avec diligence nous a procuré des épreuves photographiques originales.

Alice Ashton.

1. « The Ufo Experience » - Ballantine Books, pp. 66-68.
2. « Scientific Study of Unidentified Flying Objects » - Vision, pp. 469-475.
3. Suivant divers rapports, les trois hommes étaient à la recherche d'une mine d'or que la légende place dans la région.
4. Le Rapport Condon indique 16h30 et 17h00 tandis qu'Hynek mentionne dans son livre 17h30. On peut supposer que l'évaluation d'Hynek est la bonne, car il a pris la peine de rencontrer les témoins; toutefois, ce point n'est pas éclairci.
5. Hope, Maj. K.J. : « Photographic Analysis - Two Copy Colour Slides of Alleged Ufo » - 18 octobre 1967.
6. Rappelons qu'à cette époque le Dr Hynek était toujours sous contrat avec l'U.S. Air Force.

Objet observé à Hergies le 4 septembre 1974.



il n'en restait que le chaume carbonisé. On ne trouva aucune trace de roues dans le reste du champ et les agriculteurs voisins (ainsi qu'un spécialiste agricole consulté) en conclurent que la cause du phénomène ne pouvait être venue que du ciel...

Quelques jours plus tard, le mercredi 4 septembre 1974, M. et Mme T. rentraient à la ferme après la traite des vaches. Le dîner terminé, ils regardaient la TV en compagnie de leurs deux enfants et d'un ouvrier agricole. Vers 21 h 30, les chiens se mirent subitement à aboyer, très méchamment, ce qui n'est pas du tout dans leurs habitudes. Etonnés, les agriculteurs sortirent aussitôt, s'engagèrent sur le chemin au nord de leur domicile mais ne virent rien de particulier. Un voisin (dans une résidence secondaire à 30 mètres de là) sortit lui-aussi car son chien aboyait également de manière anormale. Il ne vit rien non plus.

Cependant, en faisant demi-tour pour regagner la ferme, les agriculteurs aperçurent alors, en plein sud, à environ 70 mètres d'eux, une sorte d'objet métallique, immobile juste au ras des arbres, soit à une quinzaine de mètres au-dessus du sol. C'était un disque sombre surmonté d'un dôme avec des sortes de « vitres » (huit au total) rectangulaire, placées dans le sens de la hauteur et donnant un aspect plat à cette partie intermédiaire de l'objet.

Ces « vitres » bien nettes semblaient éclairées de l'intérieur par une lueur blanche. La deuxième et septième « vitres » étaient plus arrondies que les autres, comme ovalisées, et bientôt elles se mirent à lancer des puissants éclairs de lumière bleue comme celle d'un arc électrique. Aucun bruit n'émanait de cet objet qui devait avoir un diamètre de 15 mètres environ et sur lequel la Lune se reflétait légèrement.

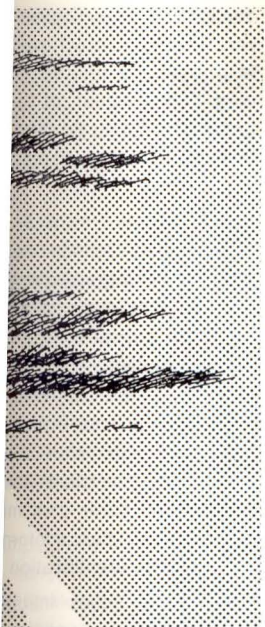
M. T. se précipita pour aller chercher son appareil photographique équipée d'une film de diapositives et prit aussitôt un premier cliché. Mais comme l'éclairage fonctionnait à l'intérieur de la ferme et que de plus la lampe de la cour était allumée, M. T. cria à son épouse d'éteindre tout pour pouvoir prendre de bonnes photos. Dès l'extinction de l'éclairage, l'objet se mit en mouvement et les deux « vitres » ovalisées émettent des flashes de lumière encore plus puissants qui éclairèrent les alentours, comme de violents éclairs d'orage.

L'objet se cabra alors, soulevant le côté aux « vitres » et partit en s'élevant lentement, mais à la vitesse « d'une balle traçante de FM », déclara le témoin (qui a « fait » l'Algérie). M. T. mitrailla littéralement l'objet après avoir réglé le diaphragme de son appareil : quatre ou cinq clichés sont pris. On ne voyait plus maintenant que deux points lumineux qui prirent une trajectoire horizontale. M. T. alla alors chercher deux voisins qui purent

constater l'éloignement des deux bleus (probablement ovalisées). Durant l'observation, les chiens aboyèrent. Trois jours plus tard, l'aventure allait de nouveau se répéter. Ce soir-là, rentrant à la ferme, M. B. et M. R. (et leur épouse) cassèrent un fil qui défilait juste au-dessus de la ferme. M. B. et M. R. (et leur épouse) dînent. Vers 22 h 30, ils se rendirent à la ferme pour aller récupérer le matériel qui leur occupait : la sécurité de la ferme. Il prit sa lampe de poche et s'éclaira pour traverser les champs. Arrivé dans la cour, la lampe s'éteignit et cessa de fonctionner. C'est donc prudemment qu'il se pencha autour de l'étang, en attendant que le fil cassé qui devait être au-dessus ne passe pas à le trouver. Sur la cour, il aboya et à hurler. Il constata que le mercredi soir, il y avait un objet en plein jour. M. B. et M. R. (et leur épouse) furent étonnés de ment en l'air : au-dessus de la cour, une machine en oblique, lançait des éclairs blancs qui éclairaient la surface considérable de la cour.

Le témoin prit aussitôt au plus vite son appareil photo et ceau en criant pour inviter les autres. Il ressentit une légère décharge électrique. La ferme dont les occupants ne sachant à quoi cela pouvait servir. Tous ressortirent à la cour et ne virent pas l'objet et son disque. Les étables voisines, dans la cour, à la limite de la cour, trois disques semblèrent se déplacer le mercredi précédent.

L'un de ceux-ci était au sud-ouest; les autres étaient au sud-est de l'autre, étaient au sud, à une certaine distance. L'objet situé au sud, dans cette direction, les autres engins s'élevèrent toujours l'un au-dessus de l'autre.



es semblaient éclairées de  
r blanche. La deuxième et  
ent plus arrondies que les  
s, et bientôt elles se mirent  
s éclairs de lumière bleue  
c électrique. Aucun bruit  
t qui devait avoir un dia-  
viron et sur lequel la Lune

aller chercher son appareil  
e d'une film de diapositives  
remier cliché. Mais comme  
à l'intérieur de la ferme et  
e de la cour était allumée,  
se d'éteindre tout pour pou-  
es photos. Dès l'extinction  
se mit en mouvement et les  
ées émirent des flashes de  
puissants qui éclairèrent les  
violents éclairs d'orage.

ors, soulevant le côté aux  
s'élevant lentement, mais à  
le traçante de FM », déclara  
it » l'Algérie). M. T. mitrail-  
près avoir réglé le diaphrag-  
quatre ou cinq clichés sont  
s maintenant que deux points  
une trajectoire horizontale.  
cher deux voisins qui purent

constater l'éloignement de ces deux points lumi-  
neux bleus (probablement les deux « vitres »  
ovalisées). Durant les quinze minutes que dura  
l'observation, les chiens ne cessèrent d'aboyer.

Trois jours plus tard, le samedi 7 septembre 1974,  
l'aventure allait de nouveau être au rendez-vous.  
Ce soir-là, rentrant avec son tracteur, M. T. avait  
cassé un fil qui délimitait le pourtour d'un étang  
situé tout près, juste derrière les étables. Des amis,  
M. B. et M. R. (et leurs épouses) étaient venus  
dîner. Vers 22 h 30, M. T. profita d'un moment  
creux pour aller réparer ce fil cassé qui le pré-  
occupait : la sécurité avant tout...

Il prit sa lampe de poche et sortit dans la nuit,  
s'éclairant pour traverser la cour et contourner les  
étables. Arrivé dans la prairie, la lampe de poche  
s'éteignit et cessa complètement de fonctionner.  
C'est donc prudemment que M. T. s'avança alors  
autour de l'étang, en cherchant à tâtons ce fameux  
fil cassé qui devait traîner sur le sol. Il ne parvint  
pas à le trouver. Subitement les chiens se mirent à  
aboyer et à hurler violemment, de la même façon  
que le mercredi soir. Aussitôt tout s'illumina com-  
me en plein jour. M. T. se releva et regarda rapide-  
ment en l'air : au-dessus de lui, à une quinzaine  
de mètres, une masse circulaire sombre, inclinée  
en oblique, lançait un large faisceau lumineux  
blanc qui éclairait le sol et les alentours sur une  
surface considérable.

Le témoin prit aussitôt la fuite et pour rejoindre  
au plus vite son domicile, s'élança à travers le fais-  
ceau en criant pour alerter son épouse et ses  
invités. Il ressentit lors de ce passage comme une  
légère décharge électrique. Il parvint ainsi à la  
ferme dont les occupants n'avaient pas osé sortir,  
ne sachant à quoi correspondaient les appels.  
Tous ressortirent aussitôt, ne voyant tout d'abord  
pas l'objet et son faisceau cachés sur les hautes  
étables voisines, mais après s'être avancés dans  
la cour, à la limite de la prairie, ils vinrent alors  
trois disques semblables à celui déjà observé le  
mercredi précédent.

L'un de ceux-ci était immobile à 500 mètres au  
sud-ouest; les autres, apparemment l'un au-dessus  
de l'autre, étaient quant à eux à 500 mètres en  
plein sud, à une altitude estimée à une cinquan-  
taine de mètres. Tous les témoins purent voir  
l'objet situé au sud-ouest s'éloigner lentement  
dans cette direction en un quart d'heure. Les deux  
autres engins s'éloignèrent lentement vers le sud,  
toujours l'un au-dessus de l'autre, pendant environ

cinq minutes. Arrivés à l'aplomb d'un ruisseau, ils  
prirent tous deux un virage vers l'est et accélère-  
rent alors rapidement, disparaissant en trente  
secondes.

Tout se passa dans le silence absolu, à l'exception  
bien entendu des aboiements de tous les chiens  
du voisinage. On ne put constater aucun effet  
physique ou psychique sur les témoins ou les  
animaux. Aussitôt après l'observation, la lampe de  
poche fonctionna à nouveau normalement. Pour  
ce qui est des photographies prises dans la soirée  
du mercredi 4 septembre, elles sont de trop mau-  
vaise qualité et on ne peut en tirer aucun résultat.  
Signalons pour terminer que les lieux sont cou-  
verts de nombreuses sources et de terres qui  
deviennent impraticables à la culture durant les  
périodes de fortes pluies. On y trouve également  
d'anciennes carrières pour l'extraction du minerai  
de fer, ainsi que des nappes d'eau souterraines;  
pas de lignes à haute tension. On note la présence  
de « sables mouvants » où seraient disparus par  
enlèvement rapide, avant la dernière guerre, un  
fermier, son cheval et sa charrette...

Jean-Marie Bigorne.

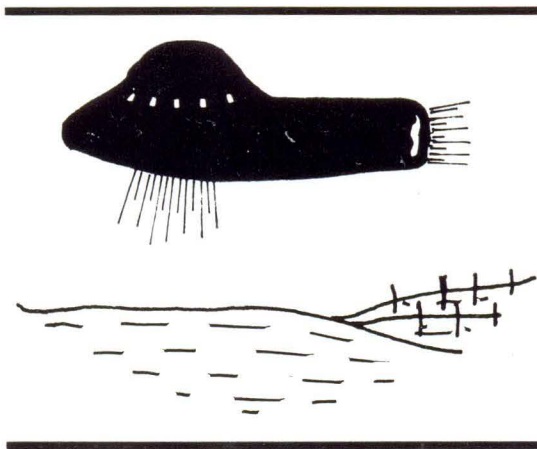
## Une mesure d'effets physiques

Le 10 février 1975, M. Fraisse, épiciier à Carcès  
(Var - France), rentrait chez lui par la N 562, route  
qui relie Brignoles à Carcès. Vers 20 h 20, un peu  
avant d'arriver dans cette dernière localité, dans  
les environs du lieu-dit « La Vieille Grange »,  
M. Fraisse rencontrait l'insolite. Mais laissons-le  
plutôt décrire lui-même son observation.

« Il était à peu près 20 h 20, au volant de ma voi-  
ture (moteur à essence), je roulais sur la N 562,  
reliant Brignoles à Carcès, et, au loin, au lieu-dit  
« La Vieille Grange », j'aperçus une lueur. Je n'y  
ai pas prêté attention, j'ai pensé que c'était un  
feu de campagne. A cette époque de l'année, les  
paysans brûlent les sarments et les feux restent  
allumés quelquefois tard dans la nuit. »

« A cet endroit, après un virage, la route monte  
un peu et surplombe légèrement un champ de  
blé en herbe. Soudain, en prenant le tournant, mes  
quatre phares à iode ont éclairé puissamment, à  
40 ou 50 mètres, un appareil bizarre qui stationnait  
à environ 6 mètres du sol du champ de blé. En  
même temps mon poste de radio se mit à grésiller,  
se brouilla puis n'a plus émis aucun son (il était  
réglé sur Radio-Monte-Carlo, 1.400 m GO). Intrigué,  
je me suis rangé à gauche de la route, sur le terre-

Figure 1. (Document SVEPS)



plein en face de la ruine de la Vieille Grange. J'ai laissé mon moteur tourner au ralenti, j'ai éteint mes phares pour mieux voir et sans descendre de voiture, après avoir baissé le vitre. j'ai observé ce truc étrange » (voir figure 1).

« Le temps était clair, j'y voyais assez bien. C'était un engin tout noir, plus noir que la nuit, d'une quinzaine de mètres de long pour deux mètres de haut. C'était d'un bloc, sans coupure, sauf cinq ou six hublots qui diffusaient une indéfinissable lumière jaunâtre, un peu comme une lampe de poche dans un gant de caoutchouc jaune, vous voyez ? A l'arrière et sous l'engin, la même lumière, mais en forme de cône. Ce qui m'a frappé, c'est que cette lumière n'éclairait pas le sol et puis aucun bruit, silence complet; je suis resté comme ça quelques minutes, je ne savais pas ce que cela pouvait être, ça ne bougeait pas. Alors j'ai eu la trouille, j'ai embrayé et je suis allé directement prévenir la gendarmerie de Carcès. Vingt minutes plus tard les gendarmes étaient sur les lieux mais l'engin avait disparu. »

Ce récit est extrait du n° 146 de « Lumières Dans La Nuit », mais d'autres groupements tels l'ADEPS (1) et la SVEPS (2) ont également participé à l'enquête. Celle-ci devait révéler certains détails particuliers. Ainsi on apprenait qu'une personne demeurant très peu du lieu d'observation (500 m), M. Bouvet, avait remarqué que son récepteur de télévision (fonctionnant sur batterie) était

fréquemment perturbé. Ces perturbations étaient particulièrement fréquentes entre 19 h 00 et 21 h 00 (aux environs de l'heure d'observation) et eurent lieu durant tout le mois qui précéda le 10 février. Depuis l'observation de M. Fraisse à cette date, le téléviseur fonctionne normalement. Pendant les deux ou trois jours qui suivirent immédiatement ces faits, le témoin eut un peu mal à la tête, « un mal de tête lancinant » précisa-t-il, et n'eut guère envie de dormir. Deux mois après, le témoin constata que la peinture de l'aile avant droite de sa voiture avait légèrement changé de couleur, perdant la brillance particulière des carrosseries métallisées, comme si on avait assisté à un vieillissement prématuré. Mais c'est au niveau de l'examen des lieux de l'observation que des traces physiques encore plus importantes allaient être mises en évidence. Voici un extrait du rapport sur les mesures effectuées par les enquêteurs.

#### RESISTIVITE DU SOL :

Cette mesure a été effectuée à l'aide d'un appareil genre Métrix sur le calibre 20 mΩ sous une tension de 15 V. Les électrodes ont été constituées par deux tiges de cuivre ( $\phi = 5$  mm) d'une longueur de 10 cm. Ces électrodes ont été enfoncées dans le sol avec un écartement de 50 cm. Après plusieurs mesures en différents points du champ, l'appareil a signalé une résistivité régulière de 2 K. Le terrain étant très humide, cette évaluation semble normale. Des mesures effectuées par l'intermédiaire des piquets en métal de la vigne confirment les résultats.

#### IONISATION NEGATIVE :

Matériel employé : détecteur d'ions. Le rapport des ions  $+/ -$  semble correct sur l'ensemble du champ.

#### RAYONNEMENT INFRAROUGE :

Matériel utilisé : pellicule photo Kodak IE 135-20. Résultat négatif.

#### MAGNETISME REMANENT :

Matériel utilisé : magnétomètre à bobines à puissance maximale. Cet appareil permet de détecter à 30 cm le champ magnétique que produit le passage d'un courant de 4 V, pour une intensité d' $1 \mu A$ , dans un conducteur électrique.

Une rémanence magnétique anormale a été constatée à 50 cm du sol à certains endroits du champ de blé situé à l'aplomb de l'objet observé, ainsi qu'au niveau de la clôture qui sépare ce champ de la vigne voisine. On peut évaluer ce champ magnétique rémanent approximativement égal à

celui produit  
s'avère plutôt  
n'est pas cons  
dizaine de m  
émissions est  
MICRO-COUR  
Les condition  
les mêmes qu  
sur 50 mv/50  
l'existence d'  
mv et  $\mu A$ , ce  
Signalons que  
sont égaleme  
faut savoir qu  
cune empreint  
de, le blé en  
l'époque une  
grandi et on  
l'observation  
ble était atte  
commune, la  
Pour complète  
que ce soir-là  
19 h 00, de  
différents pas  
sud de la Frai  
défiler horizon  
une dizaine c  
d'est en oues  
aplaties » et  
des nuages.  
même heure,  
apercevait un  
suivi d'étincel  
satellite, mais  
retombant au  
(Var), M. B.  
d'une série de  
vation avait l  
conduisant à  
Bien d'autres  
lées ce soir-là  
Drôme.  
Pour corser l'a  
ler que pas m  
avaient été pr  
Trois d'entre  
région des ob  
quatre mois a  
petit satellite  
retombée d'un

1. Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux, rue Rostan 7, F-06600, Antibes; n° 11 et 12 de leur revue.  
2. Société Varoise d'Etude des Phénomènes Spatiaux, rue Paulin-Guérin 6, F 83100, Toulon, revue Approche.

turbations étaient  
re 19 h 00 et  
(d'observation) et  
qui précéda le  
de M. Fraisse à  
ne normalement.  
qui suivirent im-  
eut un peu mal à  
t » précisa-t-il, et  
ux mois après, le  
e de l'aile avant  
ement changé de  
articulière des ca-  
on avait assisté  
ais c'est au niveau  
ervation que des  
portantes allaient  
extrait du rapport  
es enquêteurs.

aide d'un appareil  
n.Ω sous une ten-  
nt été constituées  
5 mm) d'une lon-  
ont été enfoncées  
de 50 cm. Après  
points du champ,  
vité régulière de  
a, cette évaluation  
effectuées par l'in-  
l de la vigne con-

ns. Le rapport des  
ur l'ensemble du

Kodak I E 135-20.

à bobines à puis-  
permet de détecter  
e que produit le  
pour une intensité  
ectrique.

male a été cons-  
endroits du champ  
jet observé, ainsi  
sépare ce champ  
évaluer ce champ  
ativement égal à

celui produit par un téléviseur couleurs. Ce qui s'avère plutôt étrange, c'est que cette rémanence n'est pas constante. L'émission serait d'environ une dizaine de minutes et l'intervalle séparant deux émissions est de 5 minutes.

#### MICRO-COURANTS ELECTRIQUES :

Les conditions d'emploi et l'appareil utilisé sont les mêmes que pour la résistivité. Le calibre placé sur 50 mv / 50  $\mu$  A permet de mettre en évidence l'existence d'un courant électrique de quelques mv et  $\mu$  A, ce qui semble normal.

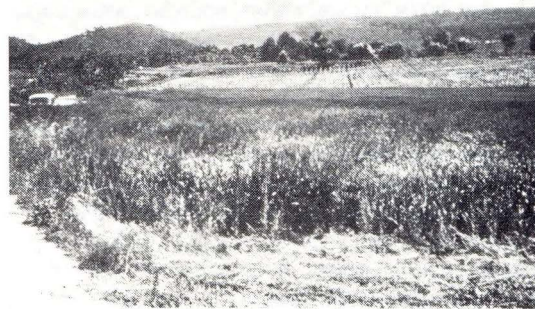
Signalons que des mesures de la radioactivité se sont également révélées négatives. D'autre part, il faut savoir que le sol du champ ne présente aucune empreinte anormale. Le terrain est très humide, le blé en herbe qui y pousse atteignait à l'époque une hauteur de 12 à 15 cm. Depuis il a grandi et on a pu constater qu'à l'endroit de l'observation de l'engin — et uniquement là — ce blé était atteint d'une maladie fongique assez commune, la rouille (voir figure 2).

Pour compléter ce dossier, il faut encore préciser que ce soir-là (10 février 1975), aux environs de 19 h 00, de nombreux témoins allaient signaler différents passages de phénomènes OVNI dans le sud de la France. A Nice, M. T. P., ingénieur, a vu défiler horizontalement, à grande vitesse, environ une dizaine d'objets « brillant comme la Lune », d'est en ouest. Ils avaient la forme de « boules aplaties » et restaient visibles, même au travers des nuages. Près de Guillaumes (Var), vers la même heure, Mme L., ingénieur informaticien, apercevait un faisceau lumineux dans le ciel, suivi d'étincelles. Vitesse : trois fois celle d'un satellite, mais plus faible que celle d'une fusée retombant au sol. Peu après, (19 h 04), à Levens (Var), M. B. observait un cigare lumineux suivi d'une série de taches blanches. La même observation avait lieu en même temps sur une route conduisant à Grasse, à près de 40 km de Levens. Bien d'autres observations furent d'ailleurs signalées ce soir-là, notamment dans l'Ardèche et la Drôme.

Pour corser l'affaire, il ne faut pas oublier de signaler que pas moins de quatre rentrées de satellites avaient été prévues pour les 9 et 10 juillet 1975. Trois d'entre elles pouvaient être visibles de la région des observations : celle d'un Titan D lancé quatre mois auparavant par les USA, celle d'un petit satellite allemand de 170 kg, et enfin la retombée d'un des panneaux solaires de Skylab.

Figure 2.

Voici le champ de blé au-dessus duquel eut lieu l'observation; les parties claires indiquent les zones où le blé est atteint par la rouille.



Alors, que penser de tout cela ? Confusions en cascade causées par la rentrée dans l'atmosphère terrestre d'un satellite, ou bien survols généralisés de toute cette partie sud de la France avec approches en certains endroits, celle de Carcès étant la seule à avoir été signalée. Ou encore une solution de compromis : une rentrée de débris vers 19 h 00 et une observation d'OVNI tout à fait indépendante une centaine de minutes plus tard. Il est bien difficile de trancher.

Quoi qu'il en soit, c'est évidemment l'observation de Carcès qui nous intéresse, car il n'est pas fréquent de pouvoir mettre en évidence certaines traces physiques laissée par le passage d'un OVNI, et la rémanence magnétique est bien de celles-là. Nous l'épilouterons pas sur les mesures effectuées ni sur les explications qu'on pourrait proposer. Nous avouons qu'avec les données dont nous disposons actuellement, il nous est impossible d'interpréter outre mesure ce phénomène de rémanence magnétique « périodique », les émissions s'espacant régulièrement dans le temps. Nous ne manquerons cependant pas de vous tenir au courant des développements de l'interprétation de ces données.

## En bref d'Islande

Le HIRON, Hin Islanska Rannsoknarstofnun Opekktra Naturufyrirbrigoa (institut islandais pour la recherche des phénomènes de nature inconnue), fut fondé d'une bien étrange manière, puisqu'il naquit à bord d'un chalutier, en novembre 1974, dans le Détroit du Danemark, au large du Groenland. Depuis le groupement a pris quelque extension et il vient de communiquer quelques rapports d'observation de « boules de feu » au-dessus du territoire islandais.

On en vit une de la taille du soleil, vers 11 h 00, au-dessus de Vopnafjord (côte est de l'Islande), le 9 janvier 1975. Pendant trois minutes, cette boule de feu traversa une vallée tantôt rapidement, tantôt beaucoup plus lentement. Le lendemain, à Akureyri, en pleine nuit, un phénomène quasi identique fut observé. Tandis que le 26 janvier, ce fut cette fois plusieurs centaines de témoins qui observèrent un phénomène insolite à Husavik (nord du pays). Un témoin raconte : « Il était environ 20 h 30 quand je vis quatre lumières, aussi grosses que le soleil, à l'ouest-sud-ouest de la ville. Une des lueurs était plutôt rougeâtre et située en dessous des trois autres. Elles avaient toutes l'aspect de sphères et paraissaient reliées par un fil de lumière. Elles ne restaient pas immobiles et se déplaçaient lentement; cela dura jusqu'à 21 h 00 ». On revit, le 4 mars dernier, d'autres « boules de feu » dans la région d'Akureyri (nord de l'Islande).

### Etats-Unis : New Jersey et Maryland, juillet 1975

Le 4 juillet 1975 à 12 h 05, deux étudiants, M. Cahill et Mlle Tiger observèrent un OVNI dont le diamètre est estimé à une vingtaine de mètres environ. Les événements se déroulèrent à proximité de Tarsigny dans le New-Jersey.

Les témoins circulaient en voiture lorsqu'ils remarquèrent un objet venant de l'ouest. Il se déplaçait lentement, 9 ou 10 km/h, à une altitude n'excédant pas 25 mètres. Aucun bruit n'était audible lors de ce déplacement. Les témoins n'eurent pas à subir d'effets quelconques de cette proximité mais, très compréhensiblement, ils éprouvèrent une frayeur intense. Frayeur d'autant plus vive que l'objet émettait une très forte luminosité. Cette lumière ne ressemblait à aucune autre car bien que l'espace environnant fut illuminé, il n'y avait ni ombres, ni rayonnement visibles et il était impossible d'en définir l'origine.

De forme générale ovoïde, l'engin possédait une tourelle translucide et lumineuse de couleur vert mat, faisant saillie. Des projecteurs ou feux étaient disposés sur sa structure. A l'avant et à l'arrière se trouvait une très grande surface lumineuse de couleur bleu-vert et, répartis le long de la ligne de ceinture, différents feux rouges et blancs. Après quelques minutes d'observation, le couple remar-

qua de puissants faisceaux blancs, très brillants qui paraissent inspecter la surface du sol.

L'OVNI avait toujours gardé constante son altitude quand, brusquement, il s'éleva si rapidement qu'en moins d'une seconde, il disparut totalement. La durée de l'observation n'excéda pas 8 minutes. M. Cahill et Mlle Tiger téléphonèrent alors à la police de Parsippany-Troy Hills. Là, après déposition, un journaliste local les interviewa et leur apprit qu'un pilote privé avait remarqué un objet semblable.

Ce pilote, M. Jim Quodomain fut interrogé par un enquêteur du NICAP et raconta que plus tard, dans cette journée du 4 juillet, vers 20 h 00, alors qu'accompagné de sa fiancée il venait d'atterrir à Caldwell-Field, New-Jersey, deux personnes vinrent le trouver et lui demandèrent s'ils avaient vu l'objet stationnaire au-dessus de la piste. M. Quodomain et sa fiancée se retournèrent et aperçurent l'engin. Immédiatement, ils regagnèrent leur avion et décollèrent. Arrivés à 3000 pieds ( $\pm 1000$  mètres), ils s'en rapprochèrent sensiblement. Leur vitesse était à ce moment de 180 km/h environ. C'est alors que l'OVNI démarra brusquement et disparut presque instantanément à la verticale.

De nombreux autres rapports concernant ce cas furent enregistrés soit à la police, soit au NICAP. Vingt-deux jours plus tard, le dimanche 27 juillet, un employé de la Navy était assis sur le pas de sa porte et lisait. Ce témoin est connu des enquêteurs du NICAP, mais à cause de sa profession demande l'anonymat.

Vers 12 h 15, sa fille âgée de huit ans lui demanda quel était cet « avion » qui descendait sans bruit. Intrigué, il regarda et remarqua immédiatement une lumière très brillante facilement visible car elle se détachait nettement sur le fond bleu du ciel.

L'engin descendait très lentement comme s'il était suspendu à une parachute invisible. La brillance demeura constante. A divers moments, la descente stoppait et l'engin demeurait totalement stable. C'est lors d'un de ces arrêts qu'apparut un second appareil tout à fait semblable. Il vint se placer à la gauche du premier et ils restèrent immobiles pendant une minute environ. Un fin cercle comme tracé au crayon les enveloppait.

Cette minute passée, le second arrivant entama lentement un mouvement ascendant. Fait étrange, la trajectoire se faisait en zig-zag. Brusquement, il accéléra et disparut très rapidement à la verticale.

Presque simultanément, répéta la séquence totale de l'observation.

Ce témoin est un... sa profession l'ob... sées au Cap Ken... vation n'est en a... chose de connu. (UFO-Investigator, septembre 1975.

### Brésil : un m... par un OVNI

Le 17 mai 1968 Manuel Gonzalez, minibus VW en c... route reliant cette route était déserte... tombait sur la rég... les voyageurs ba... fonctionnait.

Soudain, ils aperçurent un vacarme... d'une perceuse é... Au même momen... maintenue en l'a... Elle retomba lou... aussitôt à nouvea... cette fois le conta... doux que la pren...

Les témoins esti... quelle le véhicul... minibus, ils virent... mètres de haut u... lumineux, qui acc... biliser à une dista... alors, l'éclairage... au début du phén... De plus, on perç... bobine brûlée.

Encore effrayés... les témoins ne qu... forme circulaire, pas avoir plus de... partie supérieure... à des hublots p... mouvements à l'i... ser leur nature.

s, très brillants  
du sol.

nte son altitude  
apidement qu'en  
totalement. La  
pas 8 minutes.  
rent alors à la  
t, après dépositi-  
ewa et leur ap-  
arqué un objet

nterrogé par un  
que plus tard,  
s 20 h 00, alors  
nait d'atterrir à  
ersonnes vinrent  
s'ils avaient vu  
piste. M. Quo-  
rent et aperçu-  
gagnèrent leur  
0 pieds ( $\pm 1000$   
siblement. Leur  
0 km/h environ.  
brusquement et  
la verticale.

cernant ce cas  
soit au NICAP.  
nche 27 juillet,  
sur le pas de  
nu des enquê-  
profession de-

ns lui demanda  
dait sans bruit.  
immédiatement  
ent visible car  
fond bleu du

omme s'il était  
La brillance  
ts, la descente  
ement stable.  
ut un second  
nt se placer à  
ent immobiles  
cercle comme

rivant entama  
Fait étrange,  
rusquement, il  
à la verticale.

Presque simultanément, le premier s'ébranla et répéta la séquence décrite ci-dessus. La durée totale de l'observation se situa entre 3 et 5 minutes.

Ce témoin est un observateur qualifié; maintes fois sa profession l'obligea à assister à des tirs de fusées au Cap Kennedy. Il assure que cette observation n'est en aucun cas assimilable à quelque chose de connu. Ces quelques cas sont repris de UFO-Investigator, revue du NICAP, numéro de septembre 1975.

Anne-Marie Abrassart.

## Brésil : un minibus soulevé par un OVNI

Le 17 mai 1968 à 20 h 45, MM. José Da Silva, Manuel Gonzalez, Flavio et Moises circulaient en minibus VW en direction de Florianopolis sur la route reliant cette ville au village de Laguna. La route était déserte et boueuse, car une pluie fine tombait sur la région. Les fenêtres étaient fermées, les voyageurs bavardaient et le poste de radio fonctionnait.

Soudain, ils aperçurent une vive clarté et entendirent un vacarme comparable au « ronflement » d'une perceuse électrique qu'on met en marche. Au même moment, la camionnette fut soulevée et maintenue en l'air pendant un temps très bref. Elle retomba lourdement sur la route pour être aussitôt à nouveau soulevée un court moment, et cette fois le contact avec le sol fut beaucoup plus doux que la première fois.

Les témoins estiment à 50 cm la hauteur à laquelle le véhicule fut suspendu. Après l'arrêt du minibus, ils virent par devant et à une centaine de mètres de haut un étrange engin, très intensément lumineux, qui accéléra brusquement pour s'immobiliser à une distance de 500 m environ. Seulement alors, l'éclairage et la radio qui s'étaient éteints au début du phénomène se remirent à fonctionner. De plus, on perçut une odeur comme celle d'une bobine brûlée.

Encore effrayés par ce qu'ils venaient de subir, les témoins ne quittaient pas l'OVNI des yeux. De forme circulaire, et à cette distance ne paraissant pas avoir plus de 2 m de diamètre, il présentait à sa partie supérieure plusieurs ouvertures ressemblant à des hublots par lesquels on pouvait voir des mouvements à l'intérieur, mais sans pouvoir préciser leur nature. Une lumière rougeâtre tournait

constamment autour de cette partie supérieure. L'OVNI resta quelques minutes ainsi suspendu, puis après avoir oscillé un instant, il fila très vite en direction de la mer.

Soudain, les témoins virent derrière eux des phares lumineux qui s'approchaient: c'était un camionneur qui vint se ranger près d'eux. Très excité, et même selon sa déclaration, « mort de peur », il souhaitait que quelqu'un monte à son bord, mais personne n'eut le courage de sortir. Ils décidèrent finalement de continuer le voyage à vitesse réduite et en restant tout près les uns des autres jusqu'à la prochaine station. Là, ils récapitulèrent ensemble ce qui s'était passé, car le camionneur avait tout vu de loin. Ils se rappelèrent aussi que juste après le départ de l'OVNI, ils avaient vu des taches rondes comme si quelque chose venait de sécher sur l'asphalte et qu'au moment où ils avaient été soulevés, ils avaient senti une intense chaleur et souffert d'un manque d'air.

## Effets secondaires

En arrivant à Florianopolis, Moises se sentit mal et fut pris de violents vomissements: un médecin prescrivit un médicament qui resta sans effet. Le matin suivant, il consulta un autre médecin qui déclara que les vomissements étaient dus à la tension nerveuse et conseilla à son client de rentrer chez lui et de se reposer.

M. Manuel Gonzalez vit qu'il avait perdu les poils de ses sourcils et fut tourmenté par de vives démangeaisons qui l'empêchèrent de dormir.

José Da Silva, le conducteur, qui avait une abondante chevelure, devint complètement chauve en moins d'un an.

Sur le toit du minibus, il y avait une preuve de l'aventure: une brûlure ronde, et au centre de celle-ci, la peinture avait formé des cloques qui avaient même éclaté.

## Enquête de la Force Aérienne

Quelques jours plus tard, Gonzalez reçut la visite d'un major de l'Armée de l'Air qui s'efforça d'obtenir des renseignements.

D'abord, Gonzalez refusa de répondre, mais le militaire se fit pressant et finit par obtenir ce qu'il voulait. Devenant plus aimable, il affirma qu'à diverses reprises, il avait lui-même vu des OVNI et tenté de les pourchasser mais sans succès. Il raconta aussi qu'au moment des faits, on avait enregistré une forte baisse de tension à la Centrale Electrique de Tubarao. Cette affaire, catalo-

guée sous le nom de « Cas Massiambre », connu une large diffusion en 1968 grâce au journal « Diario Associados de Joinvicha ».

Source des informations : Cuarto Dimension, n° 20, pp. 26-28.

Anne-Marie Abrassart,  
Antonio Garcia.

## Accidents ou OVNI sous-marins ?

Ces événements se déroulèrent dans le site balnéaire de Santa-Carina (Brésil). Des journalistes, des policiers, des militaires et des ufologues arrivèrent rapidement sur les lieux.

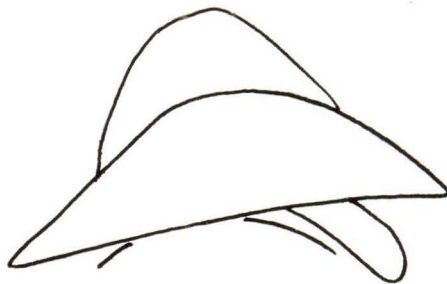
La première observation eut lieu le 13 juin 1974, à proximité de Prainha Sao Miguel; six adultes et neuf enfants en furent les témoins.

A 15 h 30, le pêcheur Francisco Ubelino, 50 ans, Francisco Filho, 35 ans ainsi que l'épouse d'Ubelino, 48 ans, se trouvaient sur un môle de pierres s'avancant loin dans la mer. Ils pêchaient des crustacés lorsqu'apparut un engin étrange. Au début, les témoins crurent se trouver en présence d'un avion se préparant à amerrir à une distance évaluée à mille mètres environ. Ubelino inquiet pour la sécurité des occupants de « l'avion » pensa immédiatement leur porter secours. « J'ai couru jusqu'à la plage, ai sauté dans mon canot et me suis dirigé sur les lieux où l'avion était tombé. En mer, je me suis aperçu de mon erreur car aucune aile n'était visible. J'ai poussé le moteur à fond, mais n'ai pu arriver à temps. Il s'était enfoncé et seule un peu d'écume flottait à la surface des flots. Je suis resté quelques instants sur les lieux, accomplissant des cercles de-ci, de-là pour retrouver une quelconque survivant ou une bouée, mais en vain. Le crépuscule tombant rapidement en ces latitudes, j'ai regagné la plage. »

Carmélia, son épouse, restée sur le môle suivit l'essai de sauvetage. Elle se souvient de la forme de l'objet. « Comme le jour était clair j'ai pu me rendre compte de la forme circulaire et plate de cette chose. Elle possédait un point brillant de couleur blanche et une pointe d'apparence métallique. La pointe fut la dernière chose qui disparut dans la mer et quand j'ai vu le bouillonnement de l'eau, j'ai crié car il pouvait y avoir des gens à l'intérieur. »

Le père d'Ubelino ayant également aperçu l'engin nota qu'il descendait à contre-vent. Ce vent venait de l'ouest. Il fut immédiatement persuadé de ne

Croquis de l'objet observé par Alfredo Leopoldo da Costa, le 13 juin 1974, sur la plage de Gravata (Brésil).



pas être en présence d'un avion.

A 3 km de là, sur la plage de Gravata, un autre pêcheur, Alfredo Leopoldo da Costa, ramassait du bois mort apporté par les marées lorsqu'il aperçut le même engin. « Il m'a fortement effrayé, » dit-il. « C'était un objet blanc, brillant et venant du nord. Il a fait une courbe et volait assez bas. Il s'est abattu dans l'eau et a flotté pendant 5 minutes. Il était 15 h 30 car j'ai vu décoller un avion de l'aéroport de Navegantes. Cet avion dessert une ligne régulière et passe tous les jours à la même heure. » Alfredo a bien vu l'objet et en fit un croquis (voir figure ci-dessus).

La seconde apparition d'OVNI date de la nuit du 2 juillet 1974 et fut observée par cinq touristes se trouvant à Gravata.

Joao Manuel Barreto, industriel de 51 ans, est affirmatif. Il a vu une « soucoupe volante ». Son épouse, Sentil Barreto explique comment apparut l'objet. « Nous attendions la livraison de quelques babioles achetées à Navegantes. Tout le monde était dans la véranda lorsque surgit une lumière du milieu des nuages. La brume était faible et nous nous rendîmes compte facilement de la puissance de la luminosité. L'engin inconnu était en rotation et produisait un bruit très doux. Il s'est arrêté au-dessus de la mer. »

Norma Barreto, 22 ans, précise qu'en plus de la luminosité et du bourdonnement, le disque clignotait comme un feu de danger et que c'est lentement qu'il se dirigea vers la mer.

D'après les témoins, la télévision fonctionnait normalement mais quand cette chose est arrivée, le son du poste a baissé puis, s'est arrêté. Les

lumières de la main parurent même s'être une chute de tension. Le croquis de l'OVNI est identique à celui d'un vieux pêcheur Florès, âgé de 69 ans, qui a raconté plusieurs histoires. Un jour, et dans sa véranda venant du sud. La sibile dans les airs, elle descendit à la des étincelles et s moins étaient distants. Perfeito a déjà environ 30 ans. Depuis persiste dans la vie est tombé l'objet n propriétés miraculeuses.

Officiellement, la n position mais des deux officiers du Blumenau. Ces off enquêtes.

La Capitainerie du ment à ces obser fut convoqué pour revenir sur les lieux l'endroit où l'objet

Pendant ces démarches du canton de Pen sieurs visites sur Miguel. Il question les conclusions s sent pas mentir, la mer. Maintenant téméraire dans l' sonnellement, je conséquence, il s inspecter le fond rions à quoi nou

« Des fragments mois d'août 1974 à l'endroit des e pourraient être, a été soumis, la se au monde de l'e La première s'ét Cette affirmation Flavio A. Pereira a une très gra

edo Leopoldo da Costa,  
gravata (Brésil).

avion.

de Gravata, un autre  
Costa, ramassait du  
lorsqu'il aperçu  
ment effrayé, » dit-il.  
et venant du nord.  
assez bas. Il s'est  
pendant 5 minutes.  
décoller un avion de  
et avion dessert une  
les jours à la même  
l'objet et en fit un  
().

Il date de la nuit du  
par cinq touristes

riel de 51 ans, est  
coupe volante ». Son  
ue comment apparut  
ivraison de quelques  
ntes. Tout le monde  
e surgit une lumière  
rume était faible et  
e facilement de la  
L'engin inconnu était  
ruit très doux. Il s'est

ise qu'en plus de la  
ent, le disque cligno-  
r et que c'est lente-  
mer.

sion fonctionnait nor-  
chaise est arrivée, le  
s, s'est arrêté. Les

lumières de la maison clignotèrent fortement et parurent même s'éteindre comme s'il y avait eu une chute de tension.

Le croquis de l'OVNI fait par ces témoins est identique à celui d'Alfredo da Costa.

Un vieux pêcheur de l'endroit, Perfeito Joao Florès, âgé de 69 ans, raconte de bien curieuses histoires. Un jour, en compagnie de son épouse et dans sa véranda, il vit une sphère lumineuse venant du sud. La sphère resta un moment immobile dans les airs, au-dessus d'une colline. Ensuite elle descendit à la vitesse d'un éclair, dégagant des étincelles et s'enfonça dans la mer. Les témoins étaient distants d'environ 200 mètres de ce lieu. Perfeito a déjà vu un objet semblable voilà environ 30 ans. Depuis cette époque, une légende persiste dans la ville et prétend qu'à l'endroit où est tombé l'objet non identifié, l'eau a acquis des propriétés miraculeuses.

Officiellement, la marine et l'armée n'ont pas pris position mais des témoins ont reçu la visite de deux officiers du 23ème bataillon d'infanterie de Blumenau. Ces officiers auraient mené plusieurs enquêtes.

La Capitainerie du port d'Itajai s'intéresse également à ces observations car Ubelino Severino y fut convoqué pour faire une déposition. Il dut revenir sur les lieux et indiquer avec précision l'endroit où l'objet s'était posé.

Pendant ces démarches des autorités, un officier du canton de Penha, Archimède Daner a fait plusieurs visites successives à la plage de Sao Miguel. Il questionna les différents témoins et tira les conclusions suivantes: « Les témoins ne paraissent pas mentir, ils ont vu un objet tomber dans la mer. Maintenant, dire que c'est un OVNI est téméraire dans l'état actuel des recherches. Personnellement, je ne crois que ce que je vois. En conséquence, il serait bon de voir les scaphandriers inspecter le fond de la mer. Au moins nous saurions à quoi nous en tenir. »

« Des fragments métalliques recueillis à la fin du mois d'août 1974 par des pêcheurs de Sao Miguel à l'endroit des événements des mois précédents pourraient être, après les examens auxquels ils ont été soumis, la seconde preuve matérielle connue au monde de l'existence d'engins extra-terrestres. La première s'était passée à Ubatuba en 1957. » Cette affirmation résolue émane du professeur Flavio A. Pereira (1) qui préside le CBPOANI et a une très grande connaissance du problème

OVNI. Cette connaissance est acquise par des milliers de rapports d'observations d'OVNI qui lui furent communiqués. Toutefois, dit Pereira, l'existence de traces est très rare. Vu leur importance, les fragments de Santa Carina peuvent constituer une seconde preuve matérielle de valeur inestimable pour les scientifiques 17 ans après le cas d'Ubatuba. Rien ne doit être négligé dans la conduite de l'enquête sur cette nouvelle affaire.

### Rappel du cas d'Ubatuba

A l'aube d'un jour de septembre 1957, des pêcheurs d'Ubatuba observent avec stupéfaction un objet lumineux en forme de soucoupe descendant du ciel en direction de la mer. Arrivé au niveau des flots, il explose dans un grand fracas. Sur les lieux de l'explosion, les pêcheurs recueillent des petits débris métalliques. Des analyses métallographiques, minéralogiques et cristallographiques furent réalisées. Les résultats furent connus en 1962. Il s'agirait de « magnésium pur, d'un degré de pureté tel que notre métallurgie est incapable de produire ». Une contre-analyse eut lieu aux USA. Les résultats furent identiques. Cette constatation est d'une importance capitale dans la recherche de la preuve en ufologie. Les fragments d'Ubatuba sont gardés dans les coffres du CBPOANI avec les procès-verbaux des analyses. Nous reviendrons prochainement sur cette analyse des fragments d'Ubatuba.

**Anne-Marie Abrassart,  
Claude Bourtembourg.**

### Références

Journal « Zero Hora » Porto

Alégré 10.7.1974  
11.7.1974  
12.7.1974

Journal « O Dia » Rio 12.7.1974

Journal « Diaro do Noite » Rio 2.7.1974

1. Professeur Flavio Augusto Pereira.  
Président fondateur de la Commission Brasileira de Pesquisa Confidencial dos Objetos Aéreos Nao Identificados (CBPOANI); rua dos Gusmoes, 100, Sao-Paulo, Brésil.